

## COMMISSION STATUTS & REGLEMENTS PROCES-VERBAL N°1/2020 REUNION DU 15 JANVIER 2020

Présidence : Jean GRACIA

Présents : Eric BERENYI, Suzanne CATHIARD, Béatrice PFAENDER, Jean-Pierre FOURNERY, Clément GOURDIN, Annie LAURENT, Jean-Michel MAILLARD, M'bra MARNA, Christian PLAT, Christian ROGGMANS, Yves WERQUIN

Excusés : Philippe BOIDE, Hervé DESMOULINS, Michèle LE PRIELLEC, Jean THOMAS

Assistent : Olivier BORTOLAMEOLLI, Pierre-Yves COLIN

### 1. Approbation du PV n°9/2019

Le procès-verbal de la réunion du 20 novembre 2019 est adopté.

### 2. Mouvements de structures

#### LIGUE D'ATHLETISME D'Auvergne-Rhône-Alpes

##### RECONNAISSANCE DE CLUB ASSOCIE

069069 S/L ATHLETIC CLUB TASSIN - associé à **ATHLETIC CLUB DU LYONNAIS\***

069104 S/L ATHLETIC CLUB DARDILLY - associé à **ATHLETIC CLUB DU LYONNAIS\***

##### RADIATION DE CLUB

015017 AS DU CEZALLIER

063035 RUNNING CLUB DE CLERMONT FERRAND

073021 MERIBEL SPORT MONTAGNE

074062 CORATHONES

074455 DEVELOPPEMENT SPORT NATURE 74

074463 BAYER RUNNING CLUB

074464 COURIR A POISY

#### LIGUE D'ATHLETISME DE Bourgogne-Franche-Comté

##### RECONNAISSANCE DE CLUB ASSOCIE

021042 S/L UNION SPORTIVE CHEMINOTE DE VENAREY LES LAUMES  
ATHLETISME - associé à **ATHLE 21\***

 **RADIATION DE CLUB**

090016 US GIROMAGNY

LIGUE D'ATHLETISME DE BRETAGNE

 **CHANGEMENT DE TITRE**

035136 EA CESSONNAISE\* *devient* E.A.C.\*

056032 ATHLETIQUE CLUB DE LA REGION LOCMINE-PONTIVY-PLOERMËL\*  
*devient* ACRLP LOCMINE-PONTIVY-PLOERMËL\*

 **RADIATION DE CLUB**

022115 CLUB OMNISPORT DE LANRODEC

035133 SAINT MALO AC

056080 TREFFLEAN ATHLETISME

LIGUE D'ATHLETISME DU CENTRE-VAL-DE-LOIRE

 **RECONNAISSANCE DE CLUB ASSOCIE**

036010 S/L US ARGENTON - associé à LA BERRICHONE CHATEAUROUX  
ATHLETIC CLUB\*

036011 S/L LE BLANC ATHLETISME - associé à LA BERRICHONE CHATEAUROUX  
ATHLETIC CLUB\*

 **RADIATION DE CLUB**

028038 BEAUCE OLYMPIQUE SPORT

045022 LMA MEUNG-SUR-LOIRE

LIGUE D'ATHLETISME DE CORSE

 **CREATION DE CLUB**

202035 A SQUADRA MANTINUM

LIGUE D'ATHLETISME DU GRAND EST

 **REPRISE D'AUTONOMIE**

088068 CA DE LA HAUTE MOSELLE

LIGUE D'ATHLETISME DE GUADELOUPE

 **CREATION DE CLUB**

971123 SBH TRIATHLON VO2 MAX RUNNERS SBH

LIGUE D'ATHLETISME DE GUYANE

 **CREATION DE CLUB**

973041 ASSOCIATION GUYANE SANS FRONTIERES

LIGUE D'ATHLETISME DES HAUTS-DE-FRANCE

 **RECONNAISSANCE DE CLUB ASSOCIE**

- 060076 *S/L ATHLETIC CLUB DE MARGNY LES COMPIEGNE* - associé à **ENTENTE OISE ATHLETISME\***
- 062094 *S/L WINGLES ATHLETIC CLUB* - associé à **RC DE LENS ATHMLETISME\***
- 062187 *S/L ATHLE SANTE LOISIRS LENS AGGLO* - associé à **RC DE LENS ATHMLETISME\***

LIGUE D'ATHLETISME D'ÎLE-DE-FRANCE

 **RADIATION DE CLUB**

- 092127 WH SURESNES - NANTERRE AC-92
- 095016 AC GOUSSAINVILLE
- 095069 CLUB MULTISPORTS DE GARGES
- 095083 UNION SPORTIVE ARGENTEUILLAISE

LIGUE D'ATHLETISME DE MAYOTTE

 **CREATION DE CLUB**

- 976034 ASSOCIATION DES JEUNES SPORTIFS D'ONGOJOU

LIGUE D'ATHLETISME DE NORMANDIE

 **REPRISE D'AUTONOMIE**

- 050038 CLUB SPORTIF CARENTANAIS

 **REPRISE D'AUTONOMIE**

- 050043 *S/L UNION ET CONCORDE BRICQUEBETAISE* - associé à **ATHLETIC CLUB COTENTIN\***
- 076022 *S/L ENTENTE MT ST AIGNAN MAROMME* - associé à **STADE SOTTEVILLAIS 76\***

 **RADIATION DE CLUB**

- 076462 HAVRE ATHLETIC CLUB TRIATHLON

LIGUE D'ATHLETISME DE NOUVELLE-AQUITAINE

 **CREATION DE CLUB**

- 033145 CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE SPORTS

 **REPRISE D'AUTONOMIE**

- 033131 ATHLE SANTE GRADIGNAN

 **RECONNAISSANCE DE CLUB ASSOCIE**

- 033085 *S/L STADE CUBZAGUAIS ATHLETISME* - associé à **ENTENTE HAUTE GIRONDE ATHLETISME\***
- 033112 *S/L AMICALE LAIQUE BOURG SPORTS* - associé à **ENTENTE HAUTE GIRONDE ATHLETISME\***
- 064046 *S/L U HASPARRENA* - associé à **AVIRON BAYONNAIS ATHLETISME\***

064068 S/L CLUB OLYMPIQUE BAYONNAIS - associé à PAYS BASQUE ATHLETISME\*

LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE

 **REPRISE D'AUTONOMIE**

034064 FABREGUES ATHLETISME

 **RECONNAISSANCE DE CLUB ASSOCIE**

066035 S/L ATHLETIQUE CLUB DE LLUPIA - associé à ATHLE 66\*

066039 S/L TEAM TRAIL THUIR - associé à ATHLE 66\*

 **RADIATION DE CLUB**

012015 ENERGIE SPORTS AVEYRON LOZERE

034463 ASSOCIATION 6666 OCCITANE

LIGUE D'ATHLETISME DES PAYS DE LA LOIRE

 **CREATION DE CLUB**

044137 ASSOCIATION SPORTIVE ET ARTISTIQUE GENDARMERIE PAYS DE LOIRE

053074 UNION SPORTIVE ET CULTURELLE DU PAYS DE MONTSURS

 **REPRISE D'AUTONOMIE**

072028 EA VAL D'HUISNE CHAMPAGNE

072070 LES ALPES MANCELLES ATHLE

085053 JOGGING CLUB POIRE-SUR-VIE

 **RADIATION DE CLUB**

049005 CSJB ANGERS

049007 ENA ANGERS

049013 SCO ANGERS

049065 AS PONTS DE CE RUN COTRAIL

072084 LHERCULEENNE

085074 DOMPIERRE COURSE AVENTURE

LIGUE D'ATHLETISME DE PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

 **CREATION DE CLUB**

084040 TERRA SPORT VAUCLUSE

 **REPRISE D'AUTONOMIE**

013162 LA MARSEILLAISE DES FEMMES

 **RADIATION DE CLUB**

005039 TRAIL SERRE CHEVALIER

006067 GSE MUNICIPAUX DE NICE

006097 CAP FERRAT RUNNING

013101 SPORTS LOISIRS CULT. MARTIGUES

013176 ENDURANCE PASSION 13

013185  
083065

LA TEAM JAP - LES JEUNES ATHLETES PROVENCAUX  
BANDOL EVENEMENTS ORGANISATION

#### Divers :

- 1) Un club de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, valablement affilié à la FFA, aurait été dissout par la Préfecture après que des membres de l'association en ont fait la demande à la suite d'une assemblée générale convoquée de manière non réglementaire. Des démarches sont en cours auprès de la Préfecture par les dirigeants du club. La Ligue et les services de la Fédération restent attentifs à ce dossier.
  
- 2) Des documents ont été remis à la Ligue d'Occitanie par un club qui souhaitait devenir club référent. Les documents ont bien été remis à la Ligue avant le 31 octobre 2019, délai de rigueur prévu par les Règlements généraux de la FFA. Cependant, le dossier n'a pas été traité et remis à la FFA au motif que la personne en charge de cette mission, salariée de la Ligue, était en convalescence. Les éléments sont parvenus à la FFA en début d'année. La CSR considère, au vu des éléments, que le dossier doit être traité avec effet au 1<sup>er</sup> janvier et rappelle à la Ligue que les missions qui lui incombent en matière de gestion des affiliations ne sauraient être mises en défaut pour des problèmes organisationnels de fonctionnement.

#### 3. Mutations

Un club d'accueil sollicite une mutation gratuite et l'exonération des frais de mutation en période exceptionnelle d'une athlète mineure au motif que celle-ci aurait subi des violences sexuelles de la part d'un entraîneur. La CSR considère que cette situation n'entre malheureusement pas dans les dispositifs dérogatoires prévus par les Règlements généraux et ne peut que rejeter la demande.

#### 4. Nouvelle-Calédonie

La CSR accuse réception du courriel de la Vice-présidente du Club quant à la situation en interne. Le cas est évoqué par la CSR, une instruction sera effectuée en lien avec Anne TOURNIER-LASSERVE, membre du Bureau fédéral en charge de l'Outre-mer. Un courrier va être adressé très prochainement aux différents protagonistes pour leur apporter un éclairage juridique et les aider sur les démarches à mener pour mettre fin à cette situation.

#### 5. Clubs ne licenciant pas tous leurs adhérents

Un courrier a été adressé aux clubs qui ne licencieraient pas l'intégralité de leurs jeunes adhérents (Baby-Athlé, Eveil Athlétique, Poussins). Une copie est adressée aux ligues les informant des clubs sollicités dans leur territoire respectif. La CSR et le pôle Développement de la FFA restent en attente d'un retour des clubs contactés.

En l'absence de retour de la part des clubs, la CSR envisagera les mesures qui pourront être engagées. D'autres contacts seront pris ultérieurement concernant d'autres secteurs d'activité de l'athlétisme.

#### 6. Divers

- 1) La CSR rappelle que la date de changement de catégories, y compris pour les catégories Masters, s'effectue, pour tout type de discipline (stade ou running), au 1<sup>er</sup> novembre, en vertu des dispositions des Règlements généraux, et non à la date d'anniversaire de l'athlète.

- 2) Suite à une sollicitation concernant le devenir de l'organisation de l'athlétisme en Alsace après la création d'une nouvelle collectivité territoriale dénommée « Collectivité européenne d'Alsace » par une loi du 2 août 2019, la CSR a adressé une réponse informant que cette loi était pour le moment dénuée de tout décret d'application, mais que la FFA était ouverte à la réflexion en fonction des évolutions réglementaires qui seraient adoptées.

## 7. Prochaines Réunions

- Mercredi 12 février 2020 à 14h00
- Mercredi 11 mars 2020 à 14h00
- Mercredi 8 avril 2020 à 14h00
- Vendredi 15 mai 2020 (plénière)
- Mercredi 17 juin 2020 à 14h00
- Mercredi 16 septembre 2020 à 14h00
- Mercredi 14 octobre 2020 à 14h00
- Mercredi 18 novembre 2020 à 14h00

Jean GRACIA  
Président